

Politique énergétique cantonale...les copains d'abord ?

Avec d'autres groupes politiques, Cs-Pop et Verts est intervenu et interviendra encore à réitérées reprises dans le dossier de la politique énergétique cantonale, et pour cause : il s'agit d'un dossier fondamental à l'heure actuelle et pour l'avenir.

En particulier ici, notre interpellation no 792 déposée et développée par Erica Hennequin – mais aussi no 789 de la commission de l'environnement – se sont déjà attardées sur la problématique à propos de laquelle nous devons malheureusement revenir dans cette question écrite.

C'est dire que, d'après nos toutes récentes informations, ce qui nous a été répondu – notamment en séance du parlement le 25 avril dernier – ne semble pas concorder totalement avec la réalité...

...Le projet de stratégie énergétique cantonale a consisté pour l'heure en l'établissement d'un rapport d'experts sur la situation énergétique dans le canton et sur l'évaluation des potentiels d'efficacité et de renouvelables. Les résultats ont été présentés à un groupe d'accompagnement composé également de membres de la société civile. Jusque là, tout va assez bien.

Mais...car il y a un grand mais : la définition de la stratégie énergétique 2035 sera confiée à Créapole (déclaration du Ministre Receveur en réponse à notre interpellation no 789 le 25 avril dernier). Les tâches découlant de la stratégie énergétique 2035 seraient déléguées à EDJ - société en cours de réorganisation – et dont la réorganisation est confiée à Créapole...or dans ce cas de figure il y aurait conflit d'intérêt vu que l'un des membres du conseil d'administration de EDJ est également le Directeur de Créapole !

Les copains d'abord en chanson d'accord, en matière de politique énergétique cantonale pas d'accord du tout !

Il est surprenant que des discussions relatives à la délégation à EDJ de tâches cantonales découlant de la stratégie énergétique aient lieu alors même que les travaux relatifs à cette même stratégie n'ont pas encore abouti : les actions et les missions n'ont pas été décrites.

Plus étonnant encore : selon nos informations, un mandat a d'ores et déjà été donné par le Gouvernement au même Créapole pour accompagner et définir l'organisation du projet « Stratégie énergétique cantonale »...ce choix met véritablement en lumière un réel conflit d'intérêt dans le pilotage de la politique énergétique cantonale.

On est en droit de se poser la question de la pertinence du choix du mandataire chargé d'accompagner ce projet fondamental et de piloter dans le même temps la réorganisation d'EDJ, et cela en siégeant au conseil d'administration de l'une des sociétés et à la direction de l'autre.

Un tel choix liquide totalement le débat politique et revient simplement à passer aux copains les choix que le Gouvernement doit faire en s'appuyant sur son administration.

Nous demandons dès lors au Gouvernement de répondre aux questions ci-après :

1. Ces informations sont-elles correctes ?
2. N'y a-t-il pas conflit d'intérêt ?
3. Comment le Gouvernement entend-il reprendre la main dans ce dossier sans remettre en cause les choix politiques cruciaux pour l'avenir énergétique de notre canton ?
4. Le Gouvernement est-il prêt à revoir sa copie en la matière, et donc s'engage-t-il à retirer aux organisations et personnes en situation de conflit d'intérêt (par exemple les membres du conseil d'administration de EDJ) tout mandat en relation avec le développement de la politique énergétique cantonale ?
5. En marge à ces questions précises, le Gouvernement peut-il nous rappeler l'état de la large discussion initiée en matière de politique énergétique cantonale au début de la présente législature ?
6. Le gouvernement n'estime-t-il pas contradictoire de lancer une large discussion d'un côté et d'aller (trop) vite en besogne d'autre part (et sans que les options aient été décidées) ?
7. Le gouvernement estime-t-il toujours que la stratégie énergétique 2035 doit être soumise à l'appréciation du Parlement, comme cela figure dans sa réponse à la Question écrite no 2442 déposée par Emmanuel Martinoli?

Groupe Cs-Pop et Verts

André Parrat

Philippe
JH80
Henri
Etienne
J. S. B. M. 2002